

**Fiche de candidature pour une admission
en classe à horaires aménagés Arts Plastiques
Collège Jean Moulin – CHARTRES**

***Cette fiche est à retourner, dûment complétée, datée et signée, au Directeur ou à la Directrice de l'école
élémentaire actuellement fréquentée par le candidat, AVANT LE 2 FÉVRIER 2026***

A renseigner par la famille

Identification de l'élève :

Nom, Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

École fréquentée en 2025-2026 :

Nom de l'enseignant :

Représentants légaux :

Parents séparés ou divorcés :

☐ Non

☐ Oui : * le responsable légal 1 est celui qui a la garde de l'enfant le cas échéant

➤ Garde alternée : ☐ Oui ☐ Non

➤ Autorité parentale conjointe : ☐ Oui ☐ Non

Représentant légal 1 * :

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Profession :

Représentant légal 2 :

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Profession :

Merci d'indiquer vos coordonnées de façon claire et lisible afin d'éviter toute erreur d'envoi de la notification

Nombre et âge des enfants vivant au foyer :



Je confirme avoir pris connaissance que mon enfant candidate pour intégrer, à compter de la rentrée 2026, la classe à horaires aménagés arts plastiques du collège Jean-Moulin de Chartres.

Je suis informé(e) que les candidatures feront l'objet d'un examen en commission, présidée par Monsieur l'Inspecteur d'académie – Directeur académique des services de l'Éducation nationale d'Eure-et-Loir, et qu'en raison du nombre important de demandes, toutes ne pourront pas être satisfaites.

Je reconnais également que l'admission dans cette classe à horaires aménagés arts plastiques n'ouvre pas droit à dérogation.

A....., le.....

Signature du responsable légal 1 :

Signature du responsable légal 2 :

